

Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAf)

La 22e ratification obtenue, cap vers la mise en œuvre



L'Afrique du début du 21^{ème} siècle est résolument tournée vers un idéal d'intégration et de développement économique. En ratifiant ce 2 avril 2019 l'accord portant sur la création de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf), la Gambie vient de faire franchir à l'Afrique le seuil minimum de ratifications exigées pour mettre en œuvre cet accord, qui donne corps à ce qui sera désormais le plus grand marché au monde. Au moment de passer à la mise en œuvre, il est cependant nécessaire de prendre en compte les nombreux défis qui se dressent encore sur la voie et de s'assurer de l'implication de tous les pays et de tous les acteurs à la réalisation des objectifs de la ZLECAf. C'est à ce prix en effet que les bienfaits attendus pourraient être obtenus et les menaces amoindris et neutralisés.

Enda CACID travaille d'arrache-pied, à travers des activités de formation, de plaidoyer et d'information, pour faire de la ZLECAf un accord porteur de développement. Pour être profitable au grand nombre, l'accord doit prendre en compte les besoins et préoccupations des producteurs africains, des grandes petites et moyennes entreprises, y compris des acteurs du commerce informel transfrontalier et des populations les plus pauvres.

Alors que le continent n'a pas encore fini de fêter le premier anniversaire de la signature de l'accord ZLECAf le 21 mars 2018 à Kigali par 44 pays, la construction du marché commun africain a connu une nouvelle étape très importante dans son évolution. En effet, le parlement Gambien a approuvé ce mardi 2 avril 2019 l'accord de libre-échange du continent.

La Gambie devient ainsi le 22^{ème} Etat à avoir ratifié l'accord et donne au continent le seuil minimal exigé par les dispositions dudit accord pour l'entrée en vigueur de la ZLECAf.

En effet, au terme de l'article 23 de l'accord portant création de la ZLECAf traitant la disposition « entrée en vigueur », il est mentionné aux alinéas un et deux ce qui suit :

1

Le présent Accord et les Protocoles sur le commerce des marchandises, le commerce des services, les règles et procédures relatives au règlement des différends entrent en vigueur trente (30) jours après le dépôt du vingt-deuxième instrument de ratification.

2

Les Protocoles sur les investissements, les droits de propriété intellectuelle, la politique de concurrence et à tout autre instrument jugé nécessaire dans le cadre du présent Accord, entrent en vigueur trente (30) jours après le dépôt du vingt-deuxième instrument de ratification.

C'est donc chose faite, l'Afrique tient sa ZLECAf et jette les bases de la construction du marché commun qui, selon les pré-

visions, devrait permettre d'intensifier le commerce intra-africain et faciliter la création de chaînes de valeur. Celui-ci devrait augmenter de 52% d'ici 2022 ; grâce, entre autres, à la suppression des droits de douanes sur 90% du commerce.

La ratification de la ZLECAf par la Gambie a été accueillie avec une grande joie sur le continent, comme en atteste le commentaire du Commissaire au commerce et à l'industrie de l'Union Africaine, l'ambassadeur Albert Muchanga : « *Bonnes nouvelles !* ». « *Le Parlement de la Gambie a approuvé la ratification de la ZLECAf, ce qui nous permet de respecter le seuil minimal. Le marché de la ZLECAf est en train de naître et est une étape prête pour le lancement de sa phase opérationnelle en juillet de cette année* », ajoute t-il.

A ce jour, 52 pays ont signé l'accord pour 22 ratifications. Les défis ne manquent pas cependant. Le processus de négociations n'a pas été des plus participatifs dans de nombreux pays car des acteurs aussi importants que le secteur privé et la société civile ont été laissés en rade dans certains cas. Il s'y ajoute que malgré un consensus obtenu autour de certaines questions restées en suspens dans le cadre de la libéralisation tarifaire surnommé « Paquet de Caire », des négociations sur les aspects et les modalités de son application vont devoir se poursuivre, notamment sur les règles d'origine, les concessions tarifaires, les modalités de paiement et règlement, les obstacles non tarifaires ainsi que les informations commerciales.

De plus, chose notable, le Nigeria, première économie du continent ne s'est pas encore joint à l'accord. Il en est de même pour le Bénin et l'Erythrée.

La phase de mise en œuvre pourrait se révéler complexe et difficile pour de nombreux Etats qui n'ont pas toutes les capacités requises pour suivre les engagements en même temps qu'ils mettent en œuvre d'autres accords comme ceux de l'OMC, des communautés économiques régionales et des accords bilatéraux. Il faut donc anticiper sur ces défis afin de réduire leurs effets. Cela passe par le renforcement des capacités d'analyse et de recherche et l'implication de tous les acteurs dans la mise en œuvre.

Sur les vingt-deux pays ayant ratifié la ZLECAf, seuls seize pays ont déposé leurs instruments de ratification auprès de la commission de l'UA. ■

Annexe : liste des 22 pays ayant ratifié l'accord de la ZLECAf

1. Kenya	12. Mali
2. Ghana	13. Sénégal
3. Rwanda	14. Namibie
4. Niger	15. République du Congo
5. Tchad	16. Togo
6. Eswatini	17. Mauritanie
7. Guinée	18. Djibouti
8. Uganda	19. Egypte
9. Côte d'Ivoire	20. Zimbabwe
10. Afrique du Sud	21. Ethiopie
11. Sierra Léone	22. Gambie

Monnaie unique de la CEDEAO : la dernière ligne droite ?



La cinquante quatrième session ordinaire du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, tenue le 22 décembre 2018 à Abuja (Nigeria), a donné une nouvelle impulsion au programme de création de la monnaie unique de la communauté. Les Chefs d'Etat ont bien accueilli les progrès réalisés par la Commission dans la mise en œuvre des directives et recommandations en vue de la création de l'Union monétaire en l'horizon 2020.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'impulsion donnée par la Task Force présidentielle sur la monnaie, le Comité ministériel pour le programme de la monnaie unique et le Comité des gouverneurs des banques centrales des Etats de la CEDEAO. Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route, deux nouvelles décisions ont été prises par la Conférence des Chefs d'Etat. Il s'agit d'une part, de la finalisation des études d'impact entreprises afin de soumettre les résultats à la prochaine conférence des Chefs d'Etat prévue en juillet 2019 et d'autre part, de constituer des groupes de travail pluridisciplinaires dans les domaines du design, du graphisme, de l'histoire, de la sociologie, de l'économie, etc. afin de finaliser le choix du nom et des

signes et symboles de la future monnaie régionale.

L'accélération du chantier de l'union monétaire de la CEDEAO s'explique en partie par le regain d'intérêt de l'ensemble de la communauté régionale pour la monnaie commune. Traduisant en acte la volonté politique qu'ils ont exprimée, les Chefs d'Etat ont mis en place une Task Force présidentielle dont le but est d'accélérer le projet de l'union monétaire lancé depuis 1987.

C'est à l'occasion de la cinquième réunion de cette Task Force tenue en février 2018 à Accra (Ghana), que les quatre Chefs d'Etat qui l'animent ont adopté une nouvelle feuille devant les mener vers le démarrage de la monnaie unique à l'horizon 2020.

Tirant les leçons des retards du passé et des contraintes techniques, économiques et institutionnelles qui peuvent gêner la mise en œuvre de la monnaie, ils ont opté pour une approche graduelle et progressive. Autrement dit, en 2020, les pays qui seront prêts et en mesure de respecter les critères de convergence établis adopteront et mettront en circulation la monnaie. Ils seront rejoints progressivement par d'autres.

La mise en œuvre de cette feuille est faite sous l'impulsion politique de la Task Force présidentielle et du Comité ministériel et sous l'impulsion technique de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), de l'Institut monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO), de la Commission de la CEDEAO et des Banques centrales des Etats membres. Les critères de convergence ont été simplifiés et réduits de 11 à 6 critères pour en faciliter l'adoption.

Plusieurs pays ont déjà exprimé leur volonté de se tenir prêts pour ne pas rater le rendez-vous de 2020. Nul ne sait si celui-ci pourra être maintenu. Mais le rythme actuel et la forte mobilisation de tous les acteurs et militants de l'intégration régionale pour cette monnaie pourraient offrir l'occasion de sortir du Franc CFA tant décrié par le haut et mettre fin à la coexistence entre le CFA en cours dans les huit pays de l'UEMOA, et sept autres monnaies, notamment celle du Nigeria, du Ghana, du Liberia, de la Guinée, de la Gambie, de la Sierra Leone, et du Cap Vert. ■

LE RENDEZ-VOUS DE 2020 :

Plusieurs pays ont déjà exprimé leur volonté de se tenir prêts.



Cinquième réunion de la Task Force sur le programme de la monnaie unique de la CEDEAO, le 21 février 2018, Accra, République du Ghana.

La Task Force sur le Schéma de libéralisation des échanges (SLE) de la CEDEAO fait son bilan



La Task Force sur le Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO a présenté un mémorandum à la quatre-vingt-unième (817ème) session du Conseil des Ministres de la CEDEAO tenu à Abuja (Nigéria) en décembre dernier. Ce mémorandum fait le bilan de son action depuis sa création le 25 novembre 2015 dans le but d'informer le Conseil des Ministres sur l'état d'exécution de la mission de la Task Force sur le Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (TF/SLE) et d'inviter le Conseil des Ministres à adopter les propositions d'actions novatrices formulées par la Task Force pour lever durablement toutes les barrières au commerce intra-régional. Après son installation en mai 2016 par le Président du Burkina Faso, la Task Force a mené plusieurs activités sur le terrain dont des missions de plaidoyer menées dans les quinze Etats membres, une réunion d'évaluation et de bilan tenue à Niamey en octobre 2017, des missions inopinées sur les frontières du Ghana et du Togo, notamment à Aflao et Kodjoviakope et enfin, une revue annuelle d'évaluation et de perspective en novembre 2018 à Abuja. En décembre 2018, la Task Force a mené deux missions de monitoring au Sénégal et au Bénin. Ces missions, qui devraient couvrir tous les Etats membres, sont destinées à évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations issues des Missions de plaidoyer et consignées dans les Aide-mémoires, par chaque Etat membre. La Task Force mène ses activités à travers une mé-

thodologie ouverte, inclusive et transparente. Cette démarche consiste en des rencontres avec les autorités politiques de ces Etats Membres pour présenter l'équipe et pour solliciter un appui politique pour la mise en œuvre au niveau national du Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLE), de la libre circulation des personnes, et du droit de résidence et d'établissement. Les discussions concernent aussi les acteurs étatiques et non étatiques (secteur privé et société civile) concernés par les barrières au commerce intra-régional identifiées aux frontières et sur les corridors.

Les missions de la Task Force se terminent par la signature d'un Aide-Mémoire entre l'Etat membre représenté par le Ministre en charge de l'intégration régionale et le Président de la Task Force. L'Aide-mémoire est d'un document matérialisant les engagements pris par ledit Etat Membre pour éliminer durablement les barrières au commerce intra-régional, identifiées au cours de la mission. ■

MISSIONS :

La Task Force mène ses activités à travers une méthodologie ouverte, inclusive et transparente.



ALISA, le projet qui connecte les douanes des 15 pays de la CEDEAO



Pour sécuriser et faciliter les transactions et échanges commerciaux dans la sous-région, les Etats membres de la CEDEAO ont lancé ce samedi 23 mars à Abidjan., le projet ALISA.

Il consiste en une interface avec les systèmes douaniers existants de la zone. Les données collectées pourront être échangées à partir d'une base de données douanière régionale centralisée.

Un ensemble de mesures devant aboutir à l'augmentation des recettes douanières, grâce à une prestation de services plus efficace pour les 15 pays de la CEDEAO.

Le projet d'interconnexion des systèmes informatiques douaniers est l'un des composants des ac-

“ L'interconnexion permet d'avance aux agents des postes de douanes de passage et de destination, de recevoir toutes les informations sur le transit avant même l'arrivée des marchandises. ”

Bénin

L'organisation du Corridor Abidjan-Lagos à l'heure du bilan après 16 ans d'existence



Une rencontre de haut niveau des infrastructures, des transports et de la santé des pays du corridor Abidjan-Lagos s'est tenue ce jeudi 28 mars 2019 au Bénin. C'est une organisation qui regroupe cinq pays ouest-africains dont la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du bilan d'étape des seize (16) années d'existence des pays membres de l'organisation du Corridor Abidjan-Lagos (OCAL).

Au cours de celle-ci, des perspectives ont été dégagées à savoir relever les défis en matière de santé transfrontalière, de sécurité routière (plus de 300 000 personnes perdent la vie chaque année sur les routes selon l'OMS), de production de données pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens, la construction d'une autoroute Abidjan-Lagos.

Il faut souligner que la prochaine réunion de cette organisation qui regroupe cinq pays membres se tiendra en mars 2020 à Abuja (Nigeria). ■

tions entreprises par la CEDEAO pour fluidifier la circulation des marchandises sur les ports les différents corridors routiers de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit de la mise à disposition, par voie digitale, d'informations aux bureaux de douanes sur les cargaisons en transit d'un Etat à un autre.

Selon le commissaire chargé des Douanes, du Commerce et de la Libre circulation de la commission de la Cedeao, Tèi Konzi, représentant du président de l'institution, Jean-Claude Kassi Brou : « *L'interconnexion permet d'avance aux agents des postes de douanes de passage et de destination, de recevoir toutes les informations sur le transit avant même l'arrivée des marchandises.* »

Pour rappel l'interconnexion des systèmes informatiques douaniers a été conçue par la Cedeao avec l'appui technique de la CNUCED. ■

Sous l'impulsion du Chef de l'Etat Rwandais, l'Union Africaine adopte des réformes depuis juillet 2016 pour gagner en autonomie et en efficacité.

Réformes Institutionnelles de l'Union Africaine : **efficacité et autonomie comme mode de gestion**



C'est la première fois qu'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat se réunit pour parler de la réforme. En effet, c'est chez lui à Kigali que le nouveau mode de nomination et de gouvernance devrait coïncider avec la nouvelle équipe qui sera élue en janvier-février 2021.

A cette date l'organigramme se présenterait comme suit :

- 8** commissaires au lieu de 10 :
- 1** Président
- 1** Vice-Président
- 6** Commissaires



La Parité devra être respectée

Si une femme est présidente, un homme sera vice-président, vice-versa et le même schéma sera respecté au niveau des postes de commissaire.

L'équilibre entre les cinq régions (nord, ouest, centre, australe, est) sera pris également en compte. Toutefois le mode de nomination devra se soumettre aux exigences du recrutement dans le privé. En effet, chaque région proposera un candidat et l'assemblée des 55 Etats-membres décidera du vainqueur. Pour ce qui est des postes de Président et de vice-président, le chemin leur menant à la présidence de la commission sera jalonné de CV en ligne, profession de foi, débat télévisé et un grand oral final face aux dirigeants. L'objectif de ce management est de réinstaurer la hiérarchie et de faire des économies. Les président et vice-président sont ordonnateurs du budget et peuvent mettre fin au mandat des commissaires, comme eux également peuvent perdre leur mandat des Etats. Il faut également rappeler qu'en marge du sommet des chefs d'Etat de juillet 2018 à Nouakchott, il a été convenu de passer de 2 à 1 sommet par an. Donc il y aura un conseil exécutif entre ministres, suivi d'une réunion de coordination entre l'UA et les CERs à l'été 2019 à Niamey.

Mais le cœur des réformes reste le financement de l'UA. Jusque-là, plus de 80% du budget de cette institution dépendait de partenaires étrangers, comme l'Union Européenne. D'où l'idée d'instaurer une taxe de 0,2% sur les produits importés.

A ce jour, 24 pays ont accepté de l'adopter.

Ce mode de financement est appliqué progressivement. Le tout avec un système de sanction plus lourd contre les Etats qui ne parviennent pas à s'acquitter de leurs cotisations.

Pour rappel, c'est en marge du 11ème Sommet extraordinaire de l'Union Africaine que ces réformes ont été actées. Maintenant charge au nouveau Président en exercice de l'UA, l'Egyptien Abdel Fattah al-Sissi de poursuivre la dynamique ou de changer de cap. ■

Plus de **80%** du budget de l'UA dépendait de partenaires étrangers

SOLUTIONS :

Taxer les produits importés de : **0,2%**

L'Egypte prend la présidence de l'Union Africaine



Le Rwandais Paul Kagamé a cédé son siège de président en exercice de l'Union africaine (UA) à son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi, lors de la session d'ouverture du 32e sommet à Addis-Abeba. L'Afrique du Sud a été désignée pour lui succéder en 2020.

La composition du nouveau bureau de l'UA se présente comme ainsi qu'il suit : outre Abdel Fattah al-Sissi, qui occupe donc la présidence, il sera composé de Cyril Ramaphosa (Afrique du Sud, 1er vice-président), Félix Tshisekedi (RDC, 2ème vice-président), Mahamadou



Issoufou (Niger, 3ème vice-président) et Paul Kagamé (Rwanda, 4ème vice-président et rapporteur). ■



Enda CACID à travers son projet « Maison des Citoyens de la CEDEAO » a organisé une série d'activités (13 et 21 mars) à l'endroit des commerçants de la Gambie et des élus locaux du Sénégal. Ces renforcements de capacité entrent dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Promotion de l'intégration régionale à travers un Appui au Commerce Intra régional et à la Libre Circulation des Marchandises et des Personnes en Afrique de l'Ouest ».

Les commerçants et Elus locaux du Sénégal et de la Gambie à l'école de l'intégration

Longtemps laissées à la marge des processus d'intégration régionale, les élus locaux et les camionneurs constituent des acteurs de premier plan du commerce intra-régional. Les entraves liés au commerce se traduisant en partie par la méconnaissance des textes qui régissent le transport et le commerce régional ont justifié l'initiative d'Enda CACID relative aux renforcements de capacité en direction des acteurs (commerçants, transporteurs, élus locaux ; agents de sécurité).

Ces rencontres ont servi de cadre pour former et sensibiliser les différents acteurs évoluant dans le domaine du transport et du commerce transfrontalier sur les opportunités qu'offrent l'intégration régionale mais également les défis à relever. Les

acteurs (commerçants, transporteurs) ont par ailleurs dénoncé leur cohabitation souvent heurtée avec les agents de sécurité. A titre d'exemple la multitude de postes de contrôles et le paiement de faux frais tels que la taxe anormale de 1000F CFA appelée « laisser passer » imposée aux citoyens à la frontière entre le Sénégal et la Gambie.

Pour mieux vulgariser les textes communautaires auprès des acteurs, des recommandations ont été formulées :

- Dupliquer en Gambie et en Guinée Bissau le concept de « Maison des Citoyens de la CEDEAO ».
- Réduire les nombreux postes de contrôle sur les grands corridors afin de garantir la fluidité du commerce et faciliter la libre circulation des personnes.

- Soutenir et accompagner la MCC dans ses actions et missions entre autres
- Pour rappel après deux ans de fonctionnement, Le projet « Maison des Citoyens de la CEDEAO » a franchi de nouveaux pas à travers un certain nombre d'activités relatives à la Vulgarisation des textes communautaires, à savoir la formation, le renforcement de capacités et les médiations au niveau des frontières ou auprès des usagers. ■






Enda CACID a initié depuis 2016 un projet dénommé « Jeunes Leaders pour l'Intégration et le Développement ». Ce projet regroupe des jeunes élèves et étudiants issus des pays de la CEDEAO. Il vise par ailleurs à renforcer la citoyenneté communautaire des jeunes engagés, imbus d'éthique et attachés à la recherche perpétuelle de nouvelles connaissances et d'expertise dans les processus d'intégration régionale et dans le développement de leurs communautés locales.

Dakar : Des Clubs JeLID pour former des Leaders de l'Intégration régionale

Cette vision des dirigeants fondateurs de l'Afrique d'un continent uni, intégré, prospère et pacifique est aussi vivante aujourd'hui qu'elle l'était lorsque l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) a été créée en 1963. Certes de gros chantiers sont réalisés dans la construction de l'intégration régionale, mais certains obstacles subsistent encore dans certains secteurs d'intervention de la CEDEAO surtout la non-implication et la prise en compte des jeunes dans l'élaboration et la promotion des politiques d'intégration. Ainsi le Sommet des chefs d'Etat UE/Afrique d'Abidjan de décembre 2017 a mis « l'investissement dans la jeunesse » à l'ordre du jour. Un défi urgent pour l'Afrique dont les jeunes de moins de 25 ans représentent la moitié de la population et en représenteront 75% en 2050. Alors que des propositions ont été formulées, notamment sur la formation des jeunes et la question migratoire, aucune décision n'a été prise malgré la « Priorité absolue » réaffirmée par les dirigeants africains et

« L'Afrique doit s'unir ou périr »

Kwamé Nkrumah. 1963

européens. L'Afrique comptera 38 des 40 pays les plus jeunes du monde, avec une population dont l'âge médiane sera inférieur à 25 ans (Source : Division de la population des nations unies, 2015).

Le dernier rapport « Perspectives économiques » indique également qu'entre 2015 et 2030, 29 millions de personnes vont rejoindre le marché du travail en Afrique chaque année. L'Afrique de l'Ouest suit cette même trajectoire.

SUITE A LA
PAGE 8

SUITE DE LA
PAGE 7

Dakar : Des Clubs JeLID pour former des Leaders de l'Intégration régionale

A l'horizon 2050, le Nigeria atteindra 400 millions d'habitants, des pays comme le Burkina, le Mali ou le Niger verront leur population plus que doubler.

Se pose une question essentielle pour les Etats: comment transformer ce dividende démographique en opportunité de développement à l'échelle nationale, régionale et continentale ? Un défi qu'il urge à être corrigé par des programmes de formation des jeunes dans la région.

C'est en partant de ce constat qu'Enda CACID a initié depuis 2016 un projet dénommé « Jeunes Leaders pour l'Intégration et le Développement » (JeLID). Ce projet consiste en la formation et le renforcement des capacités des jeunes dans le domaine de la construction de l'intégration régionale.

Initié depuis 2015, ce projet vise à renforcer la citoyenneté communautaire des jeunes engagés, imbus d'éthique et attachés à la recherche perpétuelle de nouvelles connaissances et d'expertise dans les processus d'intégration régionale et

dans le développement de leurs communautés locales. Ce programme regroupe des jeunes élèves et étudiants situés dans les villes frontalières du Sénégal. Il faut noter par ailleurs, qu'au cours des deux dernières années, le Projet JeLID a été déployé dans 38 lycées, universités et instituts avec 346 élèves et étudiants formés dans 11 villes du Sénégal et 9 clubs-JeLID créés. Dans sa mise en œuvre, le projet s'est matérialisé par:

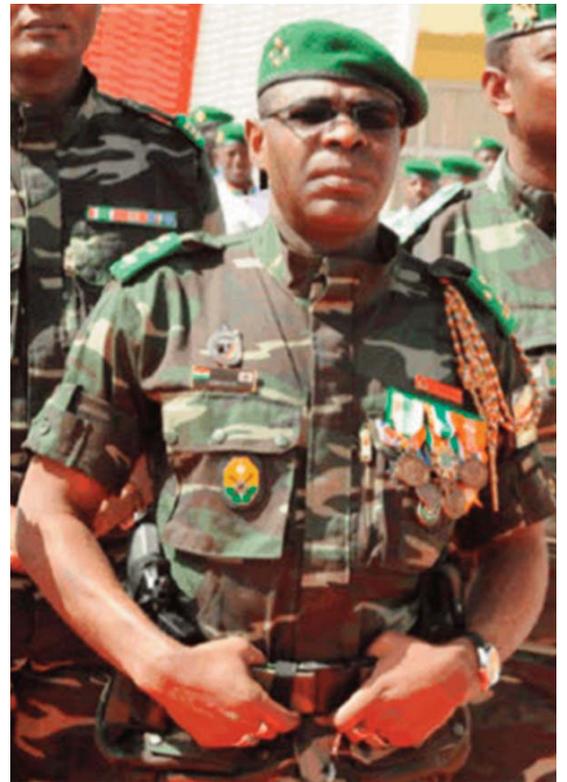
- des formations transversales sur l'intégration et le leadership des jeunes dans la zone CEDEAO afin qu'ils puissent maîtriser les enjeux et défis de l'intégration et mettre en place des actions pour son effectivité,
- des structures scolaires et universitaires à l'image des clubs pour permettre la pérennisation d'actions de sensibilisation par les pairs,
- la création d'un réseau national des élèves et étudiants sensibilisés sur la question de l'intégration. ■

Le Président de la Task Force visite la Maison des Citoyens de la CEDEAO à Ziguinchor



Le Général Salou Djibo, Président de la Task Force sur le SLE effectuera le lundi 22 avril 2019, une visite à la Maison des Citoyens de la CEDEAO (MCC) sise à Ziguinchor (Sud du Sénégal). Cette visite de la Task Force vise à rencontrer les acteurs du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée Bissau actifs sur le corridor Dakar-Banjul-Bissau. Il échangera avec eux sur les défis liés à la libre circulation sur ce corridor ainsi que sur les impacts de la Maison et les expériences pratiques que l'on peut en tirer pour reproduire ce concept innovant dans d'autres espaces de la CEDEAO.

En plus du président de la Task Force, la délégation sera composée de Moustapha Gnankambary, secrétaire permanent de la Task Force en service à la direction des douanes de la commission de la CEDEAO ; de Dr Cheikh Tidiane Dièye, directeur Exécutif du Centre Africain pour le Commerce, l'Intégration et le Développement (Enda CACID), de M. Ken Ukaoha et Ousseini Diallo, Membres de la Task Force. Pour rappel, c'est le 20 mai 2016 que le Président du Burkina Faso a officiellement installé les membres de la Task Force lors d'une cérémonie organisée à cet effet, en présence du président de la commission de la CEDEAO d'alors. ■



Général Salou Djibo, président de ladite Task Force.

Agenda régional

- **Dakar (Sénégal) 22 Avril 2019** : Visite de travail du Président de la Task force de la SLEC
- **Rabat (Maroc) 16-18 Avril 2019** : Cinquième session du Forum régional africain sur le développement durable
- **Niamey (Niger) Juillet 2019** : Sommet de coordination de l'Union Africaine (UA)
- **Niamey (Niger) Juillet 2019** : Sommet anniversaire de la signature du traité instituant la Zone de libre-échange continentale (ZLECAf)
- **Malabo (République de Guinée équatoriale) 11 au 14 juin 2019** : Les Assemblées annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement
- **Abuja (Nigeria) Mars 2020** : Rencontre des pays membres de l'organisation du corridor Abidjan-Lagos



Dakar - 73, Rue Carnot
BP : 6879 (Dakar-Etoile)
Tél. : +221 33 821 70 37
Email : info@endacacid.org
Site web : www.endacacid.org

Directeur de Publication : Dr Cheikh Tidiane DIEYE
Chargée de Projet : Ndèye NIANG
Coordonnateur : Souleymane BARRO

Conception
Mise en page :
Alioune KASSE

Avec
l'appui de :

